

Sociétés foncières «Bâtir» A, B et C, Lausanne

Les assemblées générales ordinaires des actionnaires

sont convoquées pour le vendredi 7 juin 2002, successivement à 10 h 45, 11 h 15 et 11 h 35, dans une salle de conférence du Restaurant Les Chevreuils, route du Jorat 8, à Vers-chez-les-Blanc.

Ordre du jour:

1. – Rapport du conseil d'administration sur l'exercice 2001.
2. – Rapport de l'organe de révision.
3. – Approbation des comptes et du bilan de l'exercice 2001 et décharge au conseil d'administration.
 - Le conseil d'administration propose:
l'assemblée prend acte du rapport de l'organe de révision, approuve les comptes tels qu'ils sont présentés et donne décharge au conseil d'administration de sa gestion pour l'année 2001.
4. – Nominations statutaires.
 - Pour la société foncière «Bâtir» A
 - Le président rappelle que la municipalité a désigné Madame Myriam Arlettaz, Messieurs Michel Gamba, Gérald Cordero et Philippe Equey pour représenter la commune de Lausanne au sein du conseil d'administration.
 - Pour les sociétés foncières «Bâtir» A, B et C
 - Le conseil d'administration propose:
l'assemblée accepte de renouveler pour une année, soit pour l'exercice en cours, le mandat de l'organe de révision qui est le service de révision de la ville de Lausanne.
5. – Divers et propositions individuelles.

Les bilans et les comptes de profits et pertes au 31 décembre 2001, ainsi que les rapports des conseils d'administration et de l'organe de révision, sont à la disposition de Mesdames et Messieurs les actionnaires à l'Agence immobilière Michaud & Burkhard S.A., rue de Grand-Saint-Jean 16, à Lausanne.

Lausanne, le 14 mai 2002

Les conseils d'administration